

BRILLOUET Maurice (1890-1979) 1/3



Maurice BRILLOUET naît le 6 juin 1890 à Surgères (Charente-Inférieure).

Ses parents divorcent alors qu'il a dix ans. Aussi dès son certificat d'Etudes primaires acquis (reçu le premier du canton), Maurice doit aider sa mère, avec trois enfants à charge.

C'est ainsi que dès le 16 août 1902, il entre comme comptable dans une maison de commerce à Surgères. Il y est encore en 1937 lorsqu'il rédige son autobiographie communiste d'institution.

Le **1^{er} octobre 1911**, appelé pour le service militaire, il est admis dans le service auxiliaire pour raison médicale, il est réformé mais maintenu sous les drapeaux.

La Première Guerre mondiale éclate début août 1914. Maurice BRILLOUET est rappelé le 5 août et part « aux armées » le 14 suivant.

Le **8 septembre 1914 il est blessé** par un éclat d'obus au « plateau d'Amance- près de Nancy ».

Malgré sa gêne à la marche, la Commission de Réforme de Bordeaux le maintient en 1916 au service auxiliaire, reconnu inapte en zone de guerre et à la garde.

Nommé caporal en 1919, il est démobilisé, rayé des contrôles le 24 mai 1919.

Entre la fin de la Première Guerre et le début de la Seconde, **Maurice BRILLOUET a une très importante vie de militant** : Adhésion en 1920 au Parti Communiste, engagement à l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) dès sa création en 1921, au syndicat CGT du Commerce et de l'Alimentation, et combien d'autres activités.

BRILLOUET Maurice (1890-1979) 2/3



Il est aussi candidat communiste aux différentes élections municipales, cantonales et législatives.

Elu conseiller municipal de Surgères en 1925, il est constamment réélu. En 1937 il est élu conseiller d'arrondissement.

Le 27 septembre 1938, toujours maintenu au service auxiliaire, il est rappelé, renvoyé dans ses foyers et rayé définitivement des contrôles le 2 octobre suivant.

Au début de la guerre, Maurice BRILLOUET refuse de dénoncer le pacte germano-soviétique.

En février 1940, en application des décrets applicables « aux individus dangereux pour la défense nationale » et principalement celui du 20 janvier 1940, il est déchu de ses différentes fonctions.

Le 25 mai 1940 arrêté à Surgères, il est interné administrativement au **centre de séjour surveillé de Saint-Martin-de-Ré**. Il est ensuite transféré successivement au camp d'internement du **Sablou** (Dordogne) puis à celui de **Saint-Paul-d'Eyjeaux** (Haute-Vienne).



La politique de répression mise en place par la IIIe République à l'encontre des individus jugés "dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique" se traduit par la création de "centres de séjour surveillé pour indésirables". En Dordogne, le Camp du château du Sablou est créé.

Du 17 janvier au 30 décembre 1940, trois à quatre cents « politiques » y sont internés, "par mesure administrative".

@collection J. Tronel

BRILLOUET Maurice (1890-1979) 3/3



Le groupe des Périgourdins, internés à Sablou, photographié en Juillet 1940

Gravement malade, **Maurice BRILLOUET est libéré de ce dernier camp le 6 décembre 1941** non sans avoir signé l'engagement de ne se livrer à « aucune activité antinationale ». Il est mis en **résidence surveillée à Saint-Gaultier** (Indre).

Après un an d'inactivité, il retrouve la liaison avec la Parti Communiste clandestin. En mai 1944, il devient responsable cantonal du Front national de Saint-Gaultier.

À la Libération, Maurice BRILLOUET est nommé puis élu en mai 1945 **maire de Surgères jusqu'en 1947**.

Il est également élu au conseil général de Charente-Maritime de 1945 à 1949 (canton de Surgères).

Le 10 novembre 1946 Maurice BRILLOUET est **élu député communiste** de la Charente-Maritime jusqu'au 3 juillet 1951, toujours très préoccupé des intérêts des habitants des Charentes.

Maurice BRILLOUET décède le 30 août 1979 à La Rochelle.